





Crédit photos : PNRVN AF

La Petite-Pierre, le 23 juin 2021

3 espèces animales en danger, le projet à l'échelle franco-allemande se dévoile

Point presse : mardi 6 juillet 2021, 17h salle socio-culturelle et sportive de Wingen

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le projet INTERREG Rhin Supérieur « Espèces animales en danger au sein de la Réserve de biosphère transfrontalière (RBT) Vosges du Nord – Pfälzerwald » vise à sauvegarder des espèces menacées de la RBT et leurs habitats ainsi qu'à sensibiliser le public pour assurer leur préservation sur le long terme. Ce projet doit se dérouler sur une période de 3 ans (de juillet 2020 à juin 2023). Porté par le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord, le projet rassemble 7 partenaires en France et en Allemagne. Des experts des deux pays mettront en place des actions communes contre la régression inquiétante de ces espèces emblématiques du territoire transfrontalier Vosges du Nord – Pfälzerwald. Le programme INTERREG Rhin Supérieur participe au financement du projet à hauteur de 363 567,15 euros issus du FEDER (Fonds européens pour le développement régional).

Trois groupes d'espèces en danger visés

Des crustacés, plus précisément l'**Ecrevisse des torrents**, écrevisse autochtone, rarissime en France, caractéristique des têtes de bassin versant de la RBT. Selon l'UICN France (Union internationale pour la conservation de la nature), l'écrevisse des torrents est menacée d'extinction dans notre pays. En Allemagne, l'espèce est placée sur la liste rouge. L'objectif du projet est de permettre la réintroduction de l'espèce dans des cours d'eau préservés au sein de la réserve de biosphère transfrontalière

Des papillons, plus particulièrement, les **Azurés des paluds et de la Sanguisorbe**, insectes emblématiques des prairies humides de la RBT. Les populations de ces papillons ont été classées comme quasi menacées et vulnérables, tant en France qu'en Allemagne. Pour faire face à cette problématique, pallier à la faible protection réglementaire ou contractuelle des stations (= zones de présence) connues, un état des lieux des populations, une préservation foncière des sites d'accueil et la restauration de prairies favorables aux Azurés seront réalisés.

Des chauves-souris anthropophiles: ces espèces établissent leurs colonies de reproduction dans des constructions humaines, par exemple dans les clochers, les combles d'églises et les greniers de nos maisons. C'est notamment le cas **du Grand Murin** et **du Murin à oreilles échancrées**. L'objectif est de créer un réseau transfrontalier de bâtiments (essentiellement publics) accueillants pour ces chauves-souris, en y réalisant de

petits aménagements si nécessaire et de pérenniser cette trame en signant des conventions « Refuge pour les chauves-souris » avec les communes volontaires.

L'objectif du projet est également de sensibiliser les habitants à la protection de ces espèces animales rares à travers des projets scolaires, des évènements à destination du grand public pour ainsi assurer leur préservation sur le long terme. Ces espèces font partie de notre patrimoine commun, nous avons un rôle à jouer maintenant.

Plus d'informations sur le projet disponible sur Espèces animales en danger - Interreg (interreg-rhin-sup.eu)

Point presse du mardi 6 juillet 2021

17h-18h30 Salle socioculturelle et sportive de Wingen (rue du Stade 67510 Wingen): Présentation du projet INTERREG « Espèces Animales en Danger » et des actions en cours. La présentation sera suivie d'une « immersion » dans l'une des dernières prairies à Azurés des paluds (papillon en forte régression dans la Réserve de Biosphère Transfrontalière Vosges du Nord-Pfälzerwald) – en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace.

Contact presse: Anne Eich 06 27 51 20 94 / a.eich@parc-vosges-nord.fr

Suivi du dossier : Sébastien MORELLE - 06 28 10 32 86 - s.morelle@parc-vosges-nord.fr

Antoine SURGET - 07 56 12 60 51 - a.surget@parc-vosges-nord.fr





Le Parc Naturel régional des Vosges du Nord est né en 1975. Il regroupe 82 000 habitants sur 111 communes et 128 000 hectares, entre l'Alsace et la Lorraine. Classé réserve mondiale de biosphère par l'Unesco depuis 1989. Un parc naturel régional s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine naturel et culturel.